

REGLEMENT INTERIEUR

ANNEXE N° 7 (Chapitre 2 – Article 2.19)

DÉLÉGATIONS DONNÉES PAR LA TRÉSORIERE y compris de procéder aux mêmes actes exercés par voie dématérialisée Mandature 2021-2026

CODE	NATURE DES ACTES
T.1	Tenue de la comptabilité – Imputation de l'ensemble des pièces comptables
T.2	Liste récapitulative des mandats d'ordonnancement et des bordereaux de recettes.
T.3	Bordereaux d'accompagnement (justificatifs) pour : - Les déclarations pour l'ensemble des charges sociales et fiscales, les déclarations ou états financiers pour les organismes financeurs
T.4	Virements bancaires de compte à compte – Achats et vente de titres – Souscription et liquidation de dépôts à terme
T.5	Toute opération entrant dans le cadre de la gestion courante (salaires, fournisseurs...).

N°	DELEGATAIRE Nom-Prénom-Fonction	OBJET/ ACTE	MONTANT MAXIMUM	DATE EFFET	MODALITES PARTICULIERES
1	<u>Trésorier-Adjoint</u> Nicolas ROOS	T.1 à T.5	Selon les mêmes modalités que le Trésorier	01.01.2022	En cas d'empêchement du Trésorier
2	<u>Responsable Administratif et financier</u> Benoit JACQUET <u>Responsable Secrétariat Général</u> Isabelle DAUTHUILLE	T.1 à T.4	/	01.07.2025	
3	<u>Conjointement</u> Benoit JACQUET Isabelle DAUTHUILLE	T.5	/	01.11.2015	A titre d'urgence en cas d'empêchement du Trésorier et du Trésorier Adjoint Titre de paiement conservé pour contresignature du Trésorier ou du Trésorier Adjoint a posteriori

Date d'effet : 1^{er} Juillet 2025

Terme : jusqu'à la fin de la mandature 2021-2026